Lettre aux étudiants et aux jeunes diplômés

Chères Consoeurs, chers Confrères,

Hier après-midi, j'ai eu l'occasion de participer à une rencontre au Palais d'Iéna, à Paris, organisée par l'Union des Architectes (UNSFA), Défense Profession Architecte (DPA) et de la Société Française des Architectes (SFA).

Cette réunion faisait suite à un appel de l'UNSFA, de DPA et SFA. Elle avait pour objectif de prendre position par rapport aux différents textes de loi et ordonnances qui mettent en difficulté aujourd'hui notre profession, comme la loi Macron. Ces associations avaient initialement proposé une marche de mobilisation nationale, qui a été finalement annulée, compte tenu des événements tragiques de ces dernières semaines. Un rassemblement-débat sur l'état de la profession, ouverts à tous, a alors été organisé.

Je tenais à partager avec vous cette incroyable après-midi, riche d'informations, d'échanges et surtout de relations humaines.

L'objectif de cette réunion était d'aborder différents points qui viennent encore une fois bouleverser et mettre en détresse l'exercice de notre profession :

- le seuil des constructions de bâtiments agricoles qui passerait, suivant la loi Macron, de 500m2 à 800m2
- la loi MOP
- l'exclusion des architectes de la rénovation et de la maison individuelle
- la perte de majorité dans le capital des sociétés à exercice libéral en ouvrant ce capital à des non-architectes
- l'effondrement de la commande qui augmente le nombre de licenciements
- la formation des architectes avec notamment la question d'une HMONP a réintégrer au diplôme d'architecte délivré par les écoles d'architecture.

Cette réunion a rassemblé des directeurs d'agence, des salariés, des indépendants et des retraités, venus de la France entière. Les discussions ont été animées toute l'après-midi. Cependant, les jeunes diplômés et les étudiants étaient très peu représentés.

L'enjeu de ce rendez-vous consistait à rédiger une note de synthèse de ces réflexions, en vue de la présenter à la presse en fin de journée, et par la suite adressée au gouvernement. Des actions à mener ont aussi été proposées : un architecte a suggéré que l'on fasse la grève des permis de construire ; un autre lui a répondu « il faut bien qu'on casse la croûte à la fin du mois » ; d'autres ont proposé de contacter les presses nationales et régionale. En conclusion, il nous est apparu nécessaire de trouver un moyen de toucher l'opinion publique. Car, ne l'oublions pas, l'architecture est proclamée d'intérêt public.

Alors, comment toucher l'opinion publique?

C'est là que les étudiants, les jeunes diplômés et les HMO peuvent intervenir. Comme l'a souligné un intervenant, si les étudiants décident de marcher dans la rue, aux côtés des architectes professionnels, pour défendre leur droit, nous parviendrons à sensibiliser leur famille, leurs amis, et à toucher ainsi plus largement la société.

Aucune action n'a été arrêtée à ce jour, mais l'idée avancée est celle de la « conception / réalisation » et non pas l'inverse, comme les pouvoirs publics ont trop tendance à faire. C'est dans cette perspective que nous sommes sollicités et invités à participer et à échanger sur des éventuelles réformes de la loi sur l'architecture et de l'enseignement. C'est déjà ce qui se fait à travers des blogs, comme https://lechantiermidipyrenees.wordpress.com.

Ensemble, nous pouvons proposer et initier des actions, en nous fédérant, comme les HMObilisés de Toulouse (qui ont été cités, à juste titre, lors de ce débat).

Le but de mon message n'est pas de revendiquer l'adhésion à un syndicat ou à une association, mais de vous montrer que nous ne sommes pas seuls. Ces hommes et ces femmes se rassemblent pour défendre l'architecture d'intérêt public et notre avenir professionnel. Car les problèmes d'aujourd'hui sont, pour une partie, des problèmes d'hier, qui ont déjà été débattus par nos pairs. Mais dans 10, 20 ou 30 ans ce sera à notre tour de protéger la profession. Alors, mobilisons nous dès aujourd'hui.

Lors de cette après-midi, d'anciens étudiants de l'Ecole des Beaux Arts de Toulouse, aujourd'hui retraités, m'ont raconté leur engagement durant toutes ces dernières années. J'ai également perçu dans l'assemblée une très forte envie de communiquer avec la jeunesse. C'est pourquoi, en tant que jeune diplômée mais aussi comme ancienne étudiante, j'ai souhaité réagir à leur propos en prenant la parole. Je me suis présentée, et j'ai expliqué que si j'étais présente aujourd'hui avec eux c'était par curiosité et surtout animée par un immense besoin de savoir et de comprendre, et ainsi d'être visible. En effet, pendant mes études, j'ai rarement entendu parler de l'Ordre des Architectes, de représentants de la profession, des lois Macron, MOP, etc. Une fois diplômés, nous ne pouvons pas, sans l'obtention de la HMO, nous inscrire à l'Ordre des Architectes. Nous sommes donc invisibles aux yeux de nos confrères. Et, dans ce climat de crise, il est encore plus difficile de se faire connaître.

Je sais que pendant les études nous sommes concentrés sur les charrettes de projet, et nous disposons de très peu de temps pour le reste. Mais si nous pouvions sensibiliser les élèves à se mobiliser, dès la licence, ne serait-ce que pour être informés, nous serions beaucoup plus forts.

Ne l'oublions pas : nous ne sommes pas entendus car nous ne sommes pas (re)connus.